

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PAU - 6403 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 03/04/2025 - 1804 - 2020 B 00703 - 889 359 154 - 3C NATURE

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES



ABADIE LATAPIE ISABELLE

Inscrite au Tableau de l'Ordre de BORDEAUX

SAS 3C NATURE

8 ROUTE HAGETAUBIN

64370 ARTHEZ DE BEARN

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

SAS 3C NATURE

8 ROUTE HAGETAUBIN

64370 ARTHEZ DE BEARN

COMPTES ANNUELS du 01/10/2023 au 30/09/2024

- Attestation des comptes

COMPTES ANNUELS

- Bilan actif-passif*
- Compte de résultat*
- Annexe*
- Détail bilan*
- Détail Compte de résultat*

DOSSIER FISCAL

- Liasse 2065*
- Liasses 2033-A à 2033-G*

DOSSIER DE GESTION

- Soldes intermédiaires de gestion*
- Equilibre financier*
- Tableau de financement*
- Du résultat à la trésorerie*

ABADIE LATAPIE ISABELLE

3 CHEM DU BAC

64230 LESCOAR

05-59-81-16-30

JC

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS 3C NATURE
8 ROUTE HAGETAUBIN
64370 ARTHEZ DE BEARN

relatifs à l'exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	223 307.97 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	Euros
- Résultat net comptable,	34 003.11 Euros

Fait à LESCAR
Le 11/12/2024

Abadie Latapie Isabelle

SAS 3C NATURE

8 ROUTE HAGETAUBIN

64370 ARTHEZ DE BEARN

COMPTES ANNUELS

ABADIE LATAPIE ISABELLE

3 CHEM DU BAC

64230 LESCAR

05-59-81-16-30

JC

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2024 12			Exercice N-1 30/09/2023 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations	86 106.00		86 106.00	86 103.00
	Créances rattachées à des participations	81 790.90		81 790.90	94 552.92
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	Total II	167 896.90		167 896.90	180 655.92
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés				
	Autres créances	503.41		503.41	424.64
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	54 907.66		54 907.66	43 042.74
	Charges constatées d'avance (3)				
	Total III	55 411.07		55 411.07	43 467.38
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	223 307.97		223 307.97	224 123.30

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2024 12	Exercice N-1 30/09/2023 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000.00	1 000.00
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves	100.00 50 320.25	100.00 312.90
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	34 003.11	64 293.35
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I	85 423.36	65 706.25
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	136 711.61 501.00	157 803.05 500.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	672.00	114.00
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV	137 884.61	158 417.05
	Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	223 307.97	224 123.30

(1) Dont à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2024 12			Exercice N-1 30/09/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)							
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			2 657.87	2 111.77		546.10	25.86
Impôts, taxes et versements assimilés							
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			200.43			200.43	
Total des Charges d'exploitation (II)			2 858.30	2 111.77		746.53	35.35
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-2 858.30	-2 111.77		-746.53	-35.35
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2024	12	30/09/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	38 461.49		68 097.44		-29 635.95	-43.52
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			248.20		-248.20	-100.00
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	38 461.49		68 345.64		-29 884.15	-43.73
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 600.08		1 826.52		-226.44	-12.40
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	1 600.08		1 826.52		-226.44	-12.40
2. Résultat financier (V-VI)	36 861.41		66 519.12		-29 657.71	-44.59
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	34 003.11		64 407.35		-30 404.24	-47.21
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)			114.00		-114.00	-100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	38 461.49		68 345.64		-29 884.15	-43.73
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 458.38		4 052.29		406.09	10.02
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	34 003.11		64 293.35		-30 290.24	-47.11

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

JE

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	81 791	81 791	
Débiteurs divers	503	503	
TOTAL	82 294	82 294	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	136 712	21 320	87 621	27 771
Fournisseurs et comptes rattachés	672	672		
Groupe et associés	501	501		
TOTAL	137 885	22 493	87 621	27 771
Emprunts remboursés en cours d'exercice	21 091			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	501			

Produits à recevoir

Charges à payer

Charges et produits constatés d'avance

3C NATURE
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 8 Route d'Hagetaubin
64370 ARTHEZ DE BEARN
889 359 154 RCS PAU

EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE PRESIDENT DU 17 mars 2025

Proposition de la décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2024

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 34 003.11 euros de la manière suivante :

- **Résultat bénéficiaire de l'exercice : 34 003.11 euros**
- **Dotation aux autres réserves , soit 16 860.11 euros,**
portant le solde autres réserves après cette affectation à **67 180.36 euros.**

A titre de dividendes à l'associé unique, soit 17 143 euros, savoir 171.43 euros par action.

Le paiement des dividendes sera effectué le 17 mars 2025.

L'associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par les personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année du leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12.8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17.2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12.8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

JE

- Soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12.8 % pour les personnes physiques qui ont un intérêt,
- Soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'associé unique prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
30 septembre 2023	14 286 €		
30 septembre 2022	55 000 €		

L'associé unique constate qu'en raison de l'affectation de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont reconstitués à hauteur de la moitié au moins du capital social et qu'en conséquence, il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du Commerce et des Sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Décision du 17 mars 2025

Certifié conforme

La Présidence

